



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

OFFICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE
ET DE LA NATURE
DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE (DT)

Mai 2023



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



SOMMAIRE



ÉDITO	5
--------------------	----------

PROJETS PHARES ET TRANSVERSAUX.....

Promenade de la Paix – Cours des Nobel.....	8
Parc agro – urbain des Molliers.....	10
Journée cantonale sur les chemins de randonnée édition 2022.....	12
Irrigation agricole.....	13
Déploiement de la trame noire.....	14
L'été caniculaire de 2022.....	15
Nouvelle batellerie et filets de compostage.....	16
Un nouvel abattoir pour Genève?.....	17
Le secteur viti-oeno de l'OCAN, une plateforme de formation de recherche et de conseils.....	18

ACTUALITÉS.....

Agroforesterie.....	24
Pépinières urbaines.....	24
Formations à la nature en ville.....	25
Le référentiel Nature en ville prêt à être publié.....	25
Végétalisation test d'une coursive.....	25
Une nouvelle animation GRTA sur les légumineuses pour le kit de sensibilisation.....	26
Nouvel outil de gestion interactif aux marques régionales (PRPG).....	26
Délimitation fixe des lisières – projet pilote Aire-la-Ville.....	27
Publication sur la biodiversité des murs et visites dans les communes en rive gauche du lac.....	27
Itinéraire Suisse mobile.....	28

Passerelle du Creuson à Versoix.....	28
Balades à Dardagny.....	28
Réfection du sentier sous le village de Chancy.....	29
Le Bioparc s'installera à Belle-Idée.....	29
Vente de bois feuillus.....	29
Un portail de présentation de l'agriculture genevoise sous toutes ses dimensions.....	30
Mise à jour des données de connectivité de l'infrastructure écologique.....	30
Aménagement de la réserve naturelle de l'embouchure de la Laire.....	31
Bilan des interviews réalisées dans le cadre du plan d'action tourisme rural vision 2030.....	31
Capture de cerfs et suivis GPS.....	32
Sangliers en quartiers résidentiels côté Arve et Lac.....	32
Mesures d'aides cantonales 2022 pour la betterave sucrière et la pomme de terre (plan phytosanitaire genevois).....	33
Projet PestiRed, bilan à mi-parcours.....	33

MOMENTS FORTS.....

AUXI-GEN lancement des premiers échantillonnages.....	36
Rénaturation de l'étang de Belle-Idée et pêche électrique de sauvetage.....	37
Mise en valeur écologique des parcelles de l'Etat: plantation d'un verger conservatoire à l'embouchure de la Versoix.....	37
Les activités du service biodiversité présentées aux guides nature.....	37
Le CEC André-Chavanne se diversifie.....	37
Planification des chemins de randonnée pédestre - MISTRA.....	38
Un virus inquiétant menace les cultures de tomates.....	38
Capture et marquage pour géolocalisation d'une laie à Collonge-Bellerive.....	39
Un nouveau garde de l'environnement au poste de Jussy.....	39
Nouveaux uniformes et retour du terme de « police ».....	39
Inauguration du couvert à plaquettes forestières de Chatillon près de Genève.....	39
Gestion des barrages de castor sur la Seymaz.....	40
Flavescence dorée à Dardagny - organisation du périmètre de lutte.....	41
Nouvelle base de collaboration avec l'OIC.....	42
Marque GRTA: propositions d'orientations stratégiques en matière de développement durable.....	43



ÉDITO

DANS L'ESPACE RURAL COMME EN VILLE, L'OCAN ACCOMPAGNE LA TRANSITION



Chère lectrice, cher lecteur,

En ouvrant ces pages, vous découvrez la diversité de nos métiers et de nos activités, qui se déploient tant dans le milieu bâti que non bâti.

A chaque nouvelle année ses spécificités. Celle de 2022 a battu tous les records de sécheresse, dont les conséquences se sont fait ressentir tant sur la production agricole que sur les milieux naturels. Si les éleveurs ont pu recevoir un soutien exceptionnel de la part du Grand Conseil, les effets sur la nature s'observeront à la reprise de la végétation, ce printemps. La chaleur tenace a en outre amené la population à se ressourcer dans l'espace rural, sollicitant dès lors une attention soutenue et l'intervention régulière des gardes de l'environnement.

Ces conditions climatiques extrêmes, de plus en plus fréquentes à l'avenir, nécessitent d'offrir à la population des espaces de délasserment au cœur de la ville. Agir pour réduire les îlots de chaleur dans les périmètres urbains, renforcer la canopée ou encore gérer les eaux de surfaces différemment, sont autant d'actions qui doivent permettre de bénéficier d'un climat urbain supportable. Dans cette perspective, plusieurs promenades ont été réalisées par l'OCAN, notamment dans le quartier des Nations ou sur la commune de Thônex. Grâce à l'engagement de l'office, des parcs de dimensions conséquentes ont été créés, comme celui des Molliers à Bernex, et des requalifications d'espaces publics ou de routes ont également été engagées.

Dans un proche avenir, de nouveaux outils seront déployés ou mis à disposition des partenaires pour développer plus de nature jusqu'au cœur de la ville: une stratégie ambitieuse d'arborisation de l'espace urbain, ainsi qu'un «référentiel Nature en ville» visant à accompagner la densification urbaine dans sa dimension paysagère et en matière de biodiversité. Dans le registre aquatique, si l'accès aux plans d'eau est favorisé par l'office cantonal de l'eau, le travail effectué par nos équipes pour le faucardage du lac et l'entretien des plages et des berges doit également être salué.

L'accompagnement de la population au cœur de la campagne permet par ailleurs de limiter la pression sur l'aire agricole, les réserves naturelles et les forêts. La qualité des infrastructures d'accueil du public ainsi qu'une sensibilisation renforcée évitent les conflits d'usage en guidant le public et en favorisant des comportements vertueux. Le plan directeur forestier, les différents plans de gestion des réserves naturelles, de même qu'une étude sur le tourisme rural, permettent de répondre en partie à cet enjeu, grâce

à la détermination des usages et des publics en fonction de la sensibilité du milieu. Des projets pilotes portés par plusieurs offices et communes concernés, comme le projet de planification du bassin versant de l'Aire, s'ajoutent à ces outils et mesures. Ils visent à faire émerger des solutions pragmatiques pour concilier les différents intérêts en présence: riverain.ne.s, promeneurs.euses et activité économique paysanne doivent pouvoir cohabiter tout en préservant les milieux naturels, garants du maintien des services écosystémiques.

L'OCAN doit accompagner les agricultrices et agriculteurs, tout comme la population au sens large, dans l'ambitieuse transition écologique enclenchée. A ce titre, un premier projet de loi sur les infrastructures agricoles durables a été déposé en 2022. Trois autres projets de loi d'investissement seront soumis au Grand Conseil sur des thèmes aussi variés que l'agriculture et l'alimentation résilientes, l'infrastructure écologique ou encore l'arborisation. Ces objets d'investissement, s'ils sont votés, permettront de fournir les prestations au niveau de l'enjeu énoncé.

Pour renforcer l'infrastructure écologique, le plan biodiversité a quant à lui développé plusieurs mesures, dont le renforcement de la trame noire. Celle-ci favorise le déplacement de la faune, notamment des chauves-souris, qui bénéficient également du plan lumière de la Ville de Genève, ainsi que d'autres communes. Leurs habitats pourraient également être mieux préservés grâce aux mesures liées à la réduction de l'éclairage des routes ou à l'amélioration du corridor écologique transfrontalier Rhône-Salève.

Enfin, l'office a la chance de gérer le vignoble de l'Etat, sur lequel la recherche appliquée développe de multiples dimensions: cépages robustes, techniques et modes de production, microfiltration, mesures agroenvironnementales, etc. Ces différentes actions sont menées en collaboration avec d'autres pôles de l'office, voire d'autres entités de l'Etat, ainsi qu'avec les HES. Il est également un support de formation pour les apprenti.e.s du secteur viti-vinicole et complète le pôle d'apprenti.e.s employé.e.s de commerce présent au sein de l'office.

Après cet avant-goût, nous espérons que vous aurez plaisir à lire ce rapport!

Valentina Hemmeler Maïga
Directrice générale

Héloïse Candolfi
Adjointe à la direction générale



PROJETS PHARES ET TRANSVERSAUX



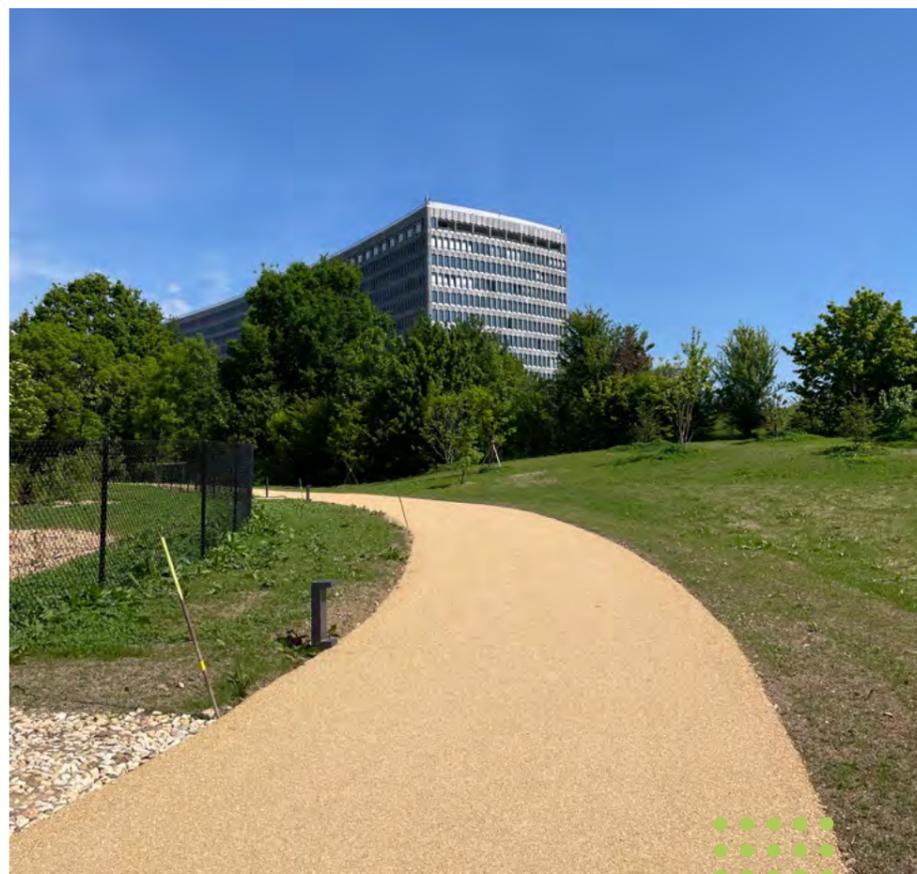
PROMENADE DE LA PAIX – COURS DES NOBEL

La mesure 32-1-17 «*Réalisation d'une liaison mobilité douce sur le Cours des Nobel et la Promenade de la Paix valorisant le patrimoine paysager*» est liée au projet d'agglomération deuxième génération (2012). Cette mesure se situe dans le secteur Jardin des Nations, à la périphérie nord de Genève. Comme son nom l'indique, «le Jardin des Nations» présente une variété de paysages urbains et naturels, concentrant un patrimoine architectural riche, identitaire et symbolique. Cette année 2022 a été marquée par la mise en service de deux tronçons (Grand-Morillon et Rigot), soit la réalisation d'un kilomètre de promenade piétonne.

Contexte

Le territoire du Jardin des Nations est historiquement un territoire rural qui a été conquis par les domaines patriciens. En balcon sur le Léman, face au Mont-Blanc, il accueille la majorité des organisations et activités internationales du canton.

De par sa structure géographique unique, mêlant quartiers résidentiels, bâtiments d'affaires, espaces naturels et accès au lac, le Jardin des Nations a été défini dans le cadre de l'étude interdisciplinaire de 2021 et porté conjointement par le canton, la mission Suisse et les communes partenaires (Grand-Saconnex, Genève, et Pregny-Chambésy), comme un *quartier-paysage*. Dans ce secteur, ville et nature s'articulent comme un assemblage en constante évolution, en transition vers une cohabitation de toutes formes de vie, humaines et non-humaines. En résumé, le Jardin des Nations se veut un laboratoire vivant de la transition écologique.



Promenade de la Paix – Secteur Grand-Morillon



Le Jardin des Nations est un quartier international, pluriel où se côtoient des organisations du monde entier, avec leur propre logique territoriale. Certaines organisations internationales (OI) trouvent place dans des domaines historiques majestueux, où la richesse biologique et paysagère est importante. Ces dernières années, plusieurs changements concernant notamment la sécurité, l'environnement ou la transition écologique font émerger de nouveaux objectifs, acteurs et besoins pour le secteur des Nations. Par exemple, face à l'augmentation des restrictions en termes de sécurité pour les OI, certaines doivent mettre en place des dispositifs sécuritaires importants, nécessitant de fermer l'accès public à leurs domaines. En parallèle, les travailleurs de ces OI ou encore les étudiants recherchent des espaces pour sortir, se restaurer, se détendre, le temps de midi, le soir, ou encore le week-end.

Le projet

Ainsi, la réalisation de la Promenade de la Paix et du Cours des Nobel constitue de véritables opportunités de maintenir des espaces ouverts fonctionnels et structurants, tout en conservant des enjeux socio-écologiques.

Ces deux itinéraires (Promenade de la Paix - Cours des Nobel) mettent en relation les différents espaces ouverts de ce quartier, en créant un réseau de parcs publics reliés par des promenades urbaines. Ils offrent un parcours unique entre les grandes OI (Organisation des Nations unies, Organisation internationale du Travail, Fonds mondial et Conseil œcuménique des Eglises notamment) et le Jardin des Nations avec son emblématique Place des Nations. Ces deux promenades sont imaginées comme des itinéraires d'agrément et de loisir très qualitatifs. La Promenade de la Paix complète à cet égard parfaitement les voies de mobilité douce plus directes et fonctionnelles prévues à terme sur la route de Ferney avec le tram Nations – Grand-Saconnex (TNGS).

Naturellement, ces deux promenades se veulent continues, mais traversent différents secteurs ou domaines, avec des maîtres d'ouvrage différents.

- La Promenade de la Paix permettra de relier la Perle du Lac en traversant le domaine Rigot, la Pastorale, le Grand-Morillon et la Cité internationale, pour finir au domaine du château Pictet sur la commune du Grand-Saconnex, soit l'aménagement de 2.6 km.
- Le Cours des Nobel reliera la Promenade de la Paix en passant par le secteur Mont-Riant et jusqu'au chemin de la Rirole, soit l'aménagement de 800 m. Malheureusement, pour des raisons sécuritaires, la décision de 2020 de l'OMS, ne permettra pas de poursuivre le Cours des Nobel jusqu'à Pregny-Chambésy. Un tracé alternatif est à l'étude.

Afin de garder une cohérence entre les différents tronçons, une réflexion sur les matériaux a été menée avec la mise en place d'un revêtement perméable. Le principe d'arborisation et de végétalisation s'inscrit quant à lui dans une continuité paysagère et s'inspire des structures arborées existantes in situ et en limite, afin de renforcer les ambiances existantes.

L'année 2023 sera marquée par la réalisation des deux derniers tronçons : Mont-Riant et au domaine du Château Pictet. Le budget total de cette mesure est de 3.49 millions de francs (honoraires et réalisation).





PARC AGRO – URBAIN DES MOLLIERES

Le parc agro urbain des Molliers est situé sur la commune de Bernex, le long de la route de Chancy. Entre Saint-Mathieu et Cressy, c'est un parc de 10 ha planifié dans le cadre du développement de la commune depuis le plan directeur cantonal révisé en 2001. La taille importante du parc est liée au nombre d'usagers à venir dans un rayon de moins d'un kilomètre : environ 1'000 habitants, 1'800 emplois et 2'700 élèves venant du quartier de St-Mathieu et de la zone d'activité des Rouettes.



Parc agro-urbain des Molliers

Après des travaux de fouilles archéologiques entre mi-2019 et début 2020, qui ont confirmé la présence d'une ancienne voie romaine, l'aménagement s'est terminé fin 2022.

Au cœur d'une pénétrante de verdure, les grandes dimensions du parc offrent une vue dégagée sur le Salève, le Jura et le coteau de Vuillonex. C'était un des lieux à préserver pour éviter une urbanisation continue entre le Rhône et l'Aire, même si la route de Chancy est un obstacle pour les déplacements de la faune terrestre. Les abords du passage inférieur ont fait l'objet de replantations pour guider la faune ; ce sera le cas également au sud pour améliorer sa connectivité.



La grande prairie



Plantation avec enfants



Plateforme en bois

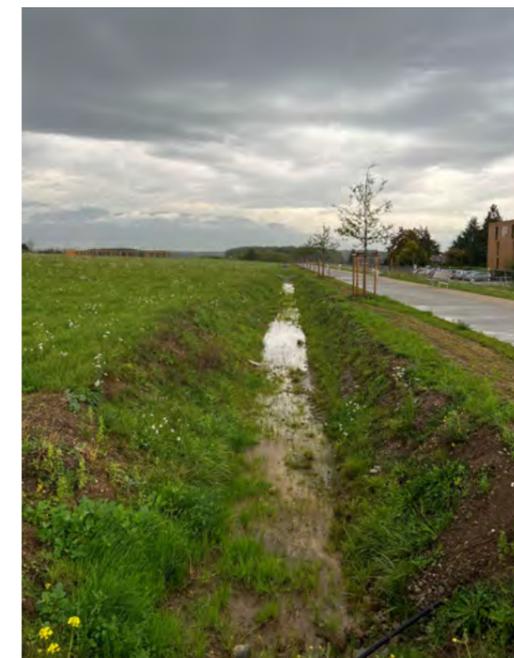
Le parc se compose d'habitats variés : des talus secs et caillouteux bien exposés, des prairies maigres, des massifs d'arbustes ponctués d'arbres isolés indigènes, le tout dans la continuité des milieux naturels situés à proximité. La gestion des eaux pluviales a été conçue à ciel ouvert, avec un bassin de rétention de 370 m³ et des fossés de drainage des eaux. Une végétation adaptée a été semée et plantée autour de ces espaces plus frais, dimensionnés pour rester humides en ralentissant l'évacuation et l'infiltration naturelle des eaux. Un cordon forestier a été aménagé à l'ouest pour recréer un continuum boisé. Non perceptible aujourd'hui, il s'épaissira au fil des années. Cette palette végétale diversifiée participe à la création de milieux relais favorables aux insectes pollinisateurs et auxiliaires des cultures. Les espèces horticoles en complément ont été sélectionnées pour leurs fruits comestibles.

Des billes de vieux peupliers peuplés d'aegosomes (*Aegosoma scabricorne*) provenant de l'Aire ont été déposés le long du cordon boisé, dans un objectif biologique de respect du cycle de reproduction du coléoptère et de sensibilisation du public. Des hôtels à insectes conçus par les équipes travaux de l'OCAN ont été placés pour servir de support aux visites de classe des écoles de la commune, en 2022 et 2023.

L'aspect esthétique et la composition floristique du parc évolueront au fil du temps. Chaque année les espèces pionnières se renouvelleront, puis laisseront place à des milieux dont la composition sera de plus en plus proche de ceux que l'on peut observer dans la région.

Des aménagements et du mobilier en bois ont été répartis dans le parc, excepté dans la zone de production. Le principe est de créer un lieu propice aux échanges pour des publics variés, tout en respectant les lieux de production et les besoins de distanciation de chacun. Les arbres isolés sont complétés par des tonnelles végétalisées pour ombrager les placettes.

Au centre, dans la place inter-quartier, des équipements pour les petits ont été installés : bac à sable et jeux en bois. Pour les ados et les sportifs, des agrès de gymnastique permettent de travailler l'équilibre, la souplesse et la musculation à proximité d'un espace roulettes, en lieu et place du chemin des Suzettes. Une grande prairie aux usages non définis pourra évoluer au fil du temps. Pour les amateurs de calme, des bancs le long des promenades permettent de faire le tour du parc en s'arrêtant régulièrement, pour les résidents de l'Etablissement Médico-social (EMS) des Charmettes notamment.



Noue sous la pluie

Près de la route de Chancy, le Beautiful Bridge intrigue et attire le regard. C'est une œuvre des artistes Lang/Baumann : un pont en forme d'arc très fin et asymétrique, conçu dans le cadre du projet d'art public art & tram. Cet escalier propose le franchissement symbolique de la promenade principale du parc et offre une vue dégagée sur l'ensemble du site.

Le parc a été conçu en associant les agriculteurs de la commune dès les premières réflexions. En contrepartie de la perte de culture, leur souhait a été de bénéficier d'un espace de promotion et de vente directe de leurs produits. Grâce à l'appui du projet de développement rural (PDR), une ferme urbaine a été intégrée au projet de parc, côté sud, sur un parvis le long de la route de Chancy. En attendant que la ferme soit construite en 2024, les 1,6 ha réservés aux cultures ont été semés en luzerne. Les 80 fruitiers de production en demi-tige et petits fruits, choisis par les agriculteurs, ont été plantés par anticipation. Ils seront gérés par l'association de la ferme de Bernex, exploitante du parc. Les fruits et légumes cultivés sur place seront proposés à la vente et complétés par d'autres produits alimentaires venant des producteurs de Bernex ou, plus largement, de la marque cantonale GRTA.



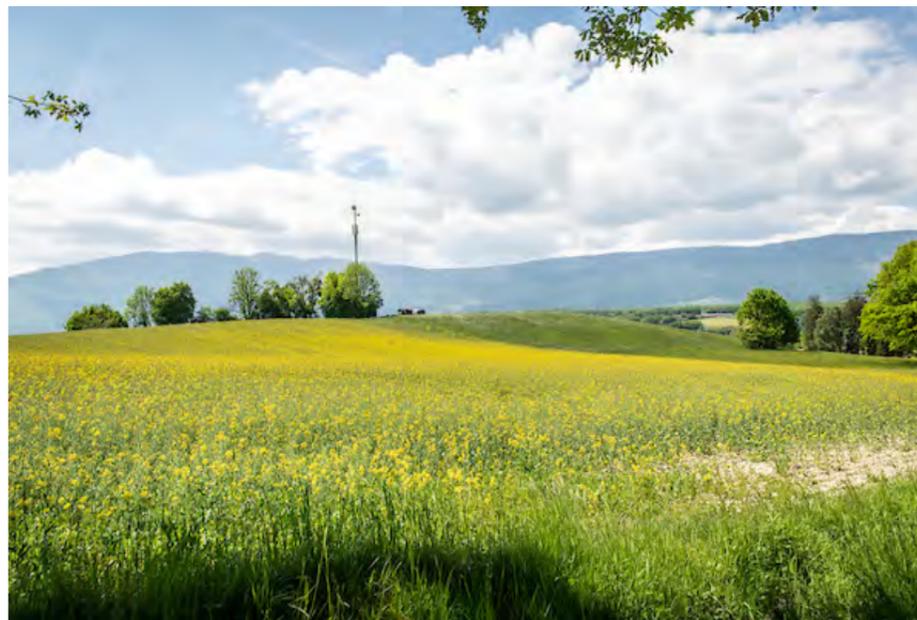
JOURNÉE CANTONALE SUR LES CHEMINS DE RANDONNÉE ÉDITION 2022

Évènement devenu incontournable et attendu chaque année tant par les randonneurs aguerris que par les promeneurs du dimanche, la Journée cantonale sur les chemins de randonnée - organisée par le service de l'agronomie, Genève Rando et l'OPAGE depuis 2017 - s'est déroulée avec succès le samedi 7 mai 2022 à Chancy. Lors de cet évènement à la fois récréatif, sportif et ludique, plus de 1'700 participants ont pu découvrir sur un itinéraire balisé et sécurisé, le long du Rhône sur des sentiers forestiers sinueux, à travers champs et allées, un bon aperçu du paysage genevois. Ils ont également pu profiter, dans ce cadre idyllique, de nombreuses animations conjuguant nature, agriculture locale et patrimoine naturel, historique et culturel. Au regard du nombre de participants qui ne cesse de progresser année après année, les organisateurs se réjouissent d'entamer la prochaine édition, afin de mettre à nouveau en avant toutes les richesses de nos campagnes auprès d'un large public.

Résultat de l'enquête de satisfaction lors de la JCR 2022

En 2022, pendant cette journée, l'Espace entreprise du CRESS (Centre des recherches en économie sociale et solidaire), entité formatrice du DIP, a mené une enquête de satisfaction auprès des 1'700 participants avec un échantillon de 10% de réponses. En conclusion, il en ressort que :

- 72% des participants sont très satisfaits de leur journée. Ils ont particulièrement aimé découvrir la campagne et la propreté des sentiers.
- Les objectifs des participants étaient pour 72% de découvrir la campagne, pour 39% de changer d'air et pour 28% de faire une activité sportive.
- Plus de 80% des participants sont venus en famille ou entre amis.
- Pour les ¼ d'entre eux, c'était leur première participation à ce type d'évènement, démontrant que l'on touche passablement de nouvelles personnes.



Paysage bucolique



Stand d'animation



Le profil type d'un participant a pu être esquissé. Il s'agit majoritairement de femmes, ayant un âge moyen de 55 ans, participant pour la première fois à la JCR et s'étant déplacées en transports collectifs, afin principalement de découvrir la campagne genevoise et se promenant au moins une fois par semaine sur les chemins de randonnée.

En 2023, l'expérience sera renouvelée pour avoir un suivi de l'avis des participants sur cette manifestation cantonale itinérante.

IRRIGATION AGRICOLE

Le changement climatique impacte directement les pratiques et les rendements des cultures agricoles. Les périodes de sécheresses estivales sont de plus en plus fréquentes, durent de plus en plus longtemps et se conjuguent avec des températures toujours plus élevées. Ainsi, l'été 2022 aura été l'un des plus chauds et des plus secs jamais enregistré depuis le début des mesures en Suisse. A contrario, il faudra s'attendre dans un futur proche à des épisodes de précipitations toujours plus marqués durant les inter-saisons, ainsi que durant la période hivernale.

Ce constat nous fait prendre conscience des défis qu'il convient de relever dès aujourd'hui pour préserver la production agricole des aléas climatiques, en garantissant notamment à l'agriculture un approvisionnement en eau suffisant tout au long de l'année. Les modèles actuels nous permettent d'estimer que si les quantités de précipitations n'évolueront que peu en moyenne annuelle, on devrait assister en revanche à des phénomènes extrêmes toujours plus intenses. Au niveau fédéral, un rapport adopté le 18 mai 2022 propose de réagir en développant une gestion régionale de l'eau axée sur la préservation des écosystèmes et sur la détection et la résolution précoce des conflits d'utilisation de l'eau.

A Genève, une « feuille de route » détaillant les projets d'irrigation agricole susceptibles de se concrétiser sur le territoire cantonal a été rédigée. Son développement et sa mise en œuvre seront suivis par un groupe d'accompagnement portant le nom de « Plateforme pour le développement et l'adaptation des usages de l'eau dans l'agriculture ».

Cette plateforme sera composée de représentant des offices de l'Etat en charge des thématiques de l'agriculture et de l'eau et de délégués des milieux agricoles. Des financements seront sollicités au travers du plan climat cantonal (PCC) et d'une loi d'investissements agricoles dédiée à la transition écologique.



DÉPLOIEMENT DE LA TRAME NOIRE

Plan Lumière de la Ville de Genève

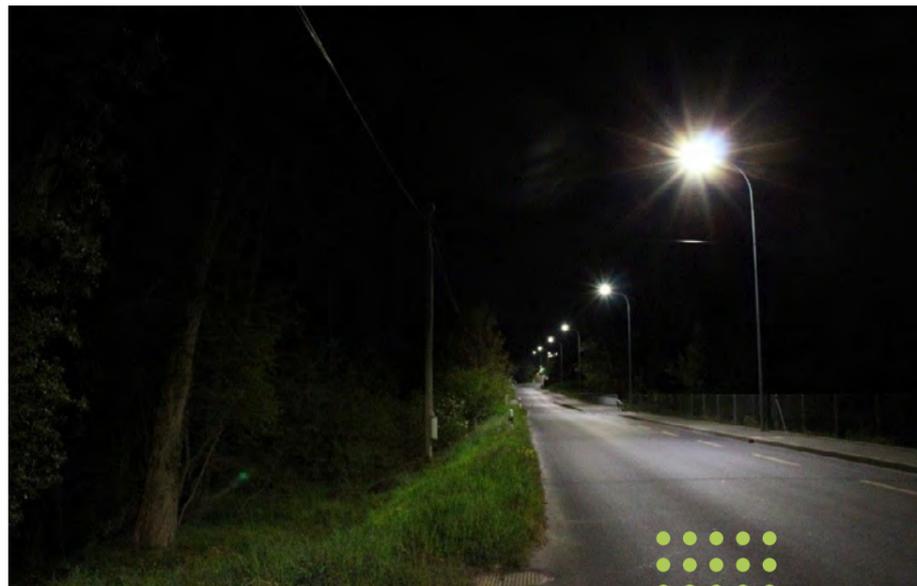
Afin de consolider les connaissances et les expériences sur le terrain en matière d'adaptation des sources lumineuses, ainsi que pour évaluer les effets de la mise en œuvre du Plan Lumière de la Ville de Genève, deux indicateurs « biodiversité » ont été retenus, parmi lesquels figurent les chauves-souris. Pour ce faire, trois sites voués à des travaux de réaménagement, dans des situations distinctes, ont été sélectionnés : le parc Bertrand, le quai du Cheval Blanc et l'avenue du Mail. Le suivi est effectué par le Centre de coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-Genève) dans la continuité de leurs travaux sur la trame noire.

Le suivi de chacun des sites se fait sur une période de quatre à cinq ans au minimum. L'objectif principal de la première étape était de dresser un inventaire de chaque site selon un plan d'échantillonnage intégrant la notion de pollution lumineuse et les futurs aménagements à prévoir ou prévus.

Le cortège d'espèces obtenu est proche de celui attendu en milieu urbain : les quatre Pipistrelles et les deux Noctules (*Nyctalus leisleri* et *Nyctalus noctula*) sont présentes sur tous les sites. Au bord de l'Arve, deux espèces supplémentaires ont pu être relevées : le Murin de Daubenton et le Murin à moustaches.

Ces premiers résultats constituent l'état initial d'un suivi visant à déterminer si les mesures de réduction de la pollution lumineuse en milieu urbain permettent une amélioration importante de la qualité des habitats pour les chauves-souris.

La pollution lumineuse n'est pas l'unique facteur à considérer pour le bon développement des espèces : la présence d'une végétation hétérogène (essences et structures) ainsi que la connectivité avec d'autres habitats plus favorables sont également des composantes à intégrer. Les résultats de ces relevés devront aussi permettre de mieux prioriser des actions selon les enjeux réels et les potentialités.



Déploiement trame noire

Corridor écologique Rhône-Salève

Dans le contexte d'un travail d'ampleur sur la thématique des connectivités écologiques, le CCO-GE a réalisé une étude permettant de proposer des mesures précises pour améliorer la fonctionnalité des corridors situés entre les berges du Rhône et les versants du Salève. Ces mesures complémentaires sont proposées dans une volonté affichée de limiter, voire de réduire la pollution lumineuse qui constitue une cause majeure de la fragmentation des habitats favorables aux chauves-souris et qui, par conséquent, tend à menacer la conservation de ces espèces.

Le premier rapport proposé se focalise sur des recommandations générales par types d'usage. Il est complété par des fiches détaillées ciblant des secteurs où une meilleure prise en compte des aspects « pollution lumineuse » permettra de renforcer la trame noire pour la préservation d'un environnement nocturne favorable à un grand nombre d'espèces.

À ce jour, sept communes genevoises ont bénéficié d'un mandat d'identification de la trame noire et d'autres sont prévues pour 2023.



L'ÉTÉ CANICULAIRE DE 2022

L'année 2022 aura été marquée par une sécheresse d'une ampleur exceptionnelle. Même si 2003 reste l'année de tous les records, il faut remonter à 1937 pour trouver à Genève un mois de juillet aussi sec que celui que nous avons connu en 2022. Avant le retour des pluies à fin août, il manquait en effet 50% des précipitations cumulées depuis le 1^{er} janvier selon la norme usuelle pour notre canton.

Outre l'absence de précipitations, l'été aura aussi été marqué par de fortes chaleurs, continues de juin à août. Selon MétéoSuisse, en moyenne nationale, on a enregistré le deuxième mois de juin le plus chaud, le quatrième mois de juillet et le troisième mois d'août les plus chauds depuis le début des mesures en 1864.

Pour l'agriculture, ces conditions météorologiques hors norme ont eu un impact extrêmement dommageable sur les herbages. Ces derniers ont particulièrement souffert des températures caniculaires et la plupart des prairies ont été littéralement brûlées à partir de début juillet. Cette situation a engendré pour les éleveurs un manque précoce de fourrage pour les troupeaux et la nécessité de prélever très tôt sur les réserves hivernales pour couvrir les besoins des animaux.

Suite aux interventions des organisations faïtières professionnelles auprès de l'OCAN, la décision a été prise par le DT de venir en aide aux éleveurs au début de l'automne, en apportant un appui financier pour leur permettre d'acheter du fourrage supplémentaire et éviter ainsi, dans les cas les plus sévères, de devoir sacrifier une partie des bêtes à l'entrée de l'hiver. Un budget global de 800'000 francs a ainsi été alloué pour couvrir une partie de ces dépenses extraordinaires, auxquelles les éleveurs n'étaient pas préparés. Calculée pour chacune des exploitations concernées en fonction de la grandeur de son troupeau, cette aide a été versée à l'ensemble des bénéficiaires en fin d'année 2022.

A l'avenir, face aux défis du changement climatique, le canton s'est engagé à appuyer les agriculteurs dans la souscription d'assurances récoltes, afin de les aider à atténuer les effets financiers des dégâts causés par les événements naturels sur les cultures et sur le bétail. Malgré de faibles précipitations durant l'hiver et le printemps 2022, il semble que la plupart des forêts aient quant à elles bien résisté à cet été

chaud et sec. Le bilan d'un tel été ne peut que partiellement être fait dans l'immédiat, car certains arbres ayant subi un stress hydrique peuvent encore dépérir les années suivantes. C'est donc lors de la reprise de la végétation, au printemps 2023, qu'il sera possible de faire un constat des dégâts plus fin. Ce qui semble sauver la forêt genevoise est la qualité de ses sols humides, qui arrivent à retenir une grande quantité d'eau, qui reste ainsi disponible pour les arbres. Le chêne, essence dominante, est par ailleurs probablement aussi plus résistant à des épisodes extrêmes que d'autres feuillus.

Dans le cas probable où ces épisodes de sécheresse seraient récurrents, la mortalité des arbres augmentera et la croissance de ceux qui survivront faiblira, réduisant d'autant la capacité de récolte. Pour cela, il est important de gérer la forêt de la façon la plus résiliente possible. Avec la sécheresse, les risques d'incendie ont augmenté ce qui a contraint l'inspecteur des forêts à interdire les feux au mois de juillet, y compris dans les endroits aménagés. Ainsi, même les grillades sur des barbecues hors-sol qui, jusqu'alors étaient tolérées au bord de l'Allondon, ont été interdites. Des affichettes ont été mises en place sur le terrain et une surveillance accrue du site a été effectuée par les gardes de l'environnement.

Les rivières ont elles aussi subi la sécheresse. L'Allondon, n'ayant pas échappé à cet épisode de basses eaux, a été mise à ban entre le pont des Bailleys et le pont des Granges (site très fréquenté par les baigneurs) afin de permettre à la faune piscicole de se réfugier dans les zones plus profondes et donc plus fraîches. Toutes les activités aquatiques, de la pêche à la baignade, y compris pour les animaux domestiques, ont été interdites.

Bien qu'une mise à ban soit décrétée quasiment chaque année, celle de 2022 a été la plus longue avec treize semaines, soit durant toute la période estivale. Une présence quotidienne, y compris les weekends et parfois au détriment de la surveillance d'autres sites naturels, a été organisée au sein du secteur des gardes, afin de sensibiliser les usagers, voire de les réprimander dans les cas les plus graves.

Cette année a très certainement mis en évidence des défis à venir face aux changements climatiques en termes de surveillance des sites naturels, l'objectif étant de faire cohabiter l'Homme et la Nature, tout en limitant au maximum les dérangements en période de stress pour les espèces et les habitats naturels.

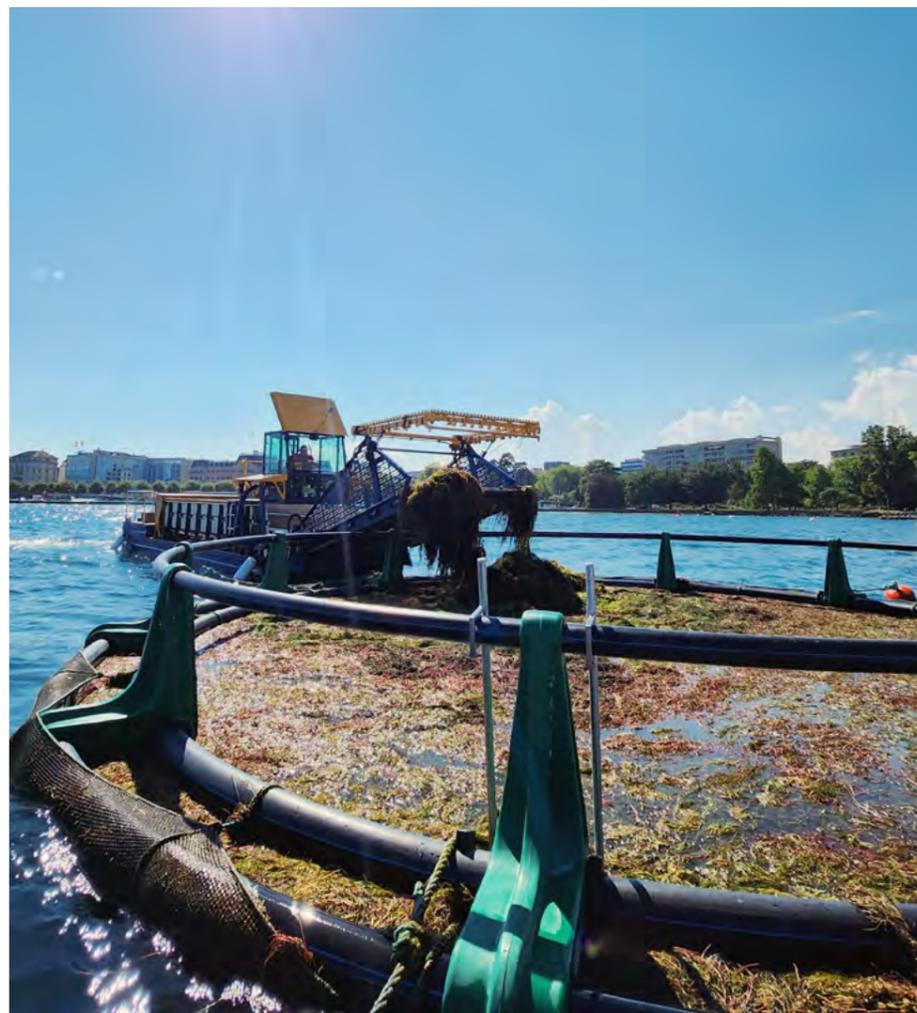


NOUVELLE BATELLERIE ET FILETS DE COMPOSTAGE

Chaque année, 30 kilomètres de rives lémaniques genevoises, représentant pas moins de 22 ha de fonds lacustres, sont entretenus par l'équipe travaux et entretien. Cette tâche assure le bon accès des voies navigables ainsi que le confort des espaces de baignade. Cet été, la nouvelle batellerie ainsi que les filets de compostage ont été mis en service. Avant le début de la saison, le personnel a reçu une formation technique sur les engins et certains ont également passé un permis spécifique pour la conduite de ces nouvelles machines. Comme lors de toute mise en route, quelques soucis mécaniques ont été rencontrés sur les machines, en particulier sur la barge de transport au niveau de l'hydraulique.

Après une saison passée sur les embarcations, certaines modifications techniques sont à prévoir pour la saison 2023. Ces machines permettent d'entretenir le lac avec une meilleure efficacité et de manière écoresponsable. Dorénavant, à la place d'exporter les déchets dans une usine d'incinération en camion, les faucardeuses déversent les plantes aquatiques dans l'un des filets de compostage à la Belotte et à Chateaubriand. Les plantes se décomposent en un mois. Ces embarcations ont été choisies et commandées afin qu'elles soient adaptées au futur port du Vengeron. La taille, le poids et la spécificité de cette nouvelle batellerie nécessite un amarrage particulier; l'utilisation de la barge de transport n'est pas encore optimum et il n'est pas possible de s'amarrer à quai pour auto décharger. De meilleures solutions se profilent pour 2023.

Les végétaux qui se développent dans le lac sont d'une grande diversité et constituent un biotope unique et essentiel à la survie des poissons et des autres organismes qui peuplent le lac. Dès lors, il convient de bien sélectionner les zones de fauche pour éviter un maximum de perturber l'écosystème, tout en assurant le passage des navigateurs, des Mouettes Genevoises et le confort d'autres usagers (par exemple les nageurs lors du triathlon). Un plan de gestion définit finement l'équilibre entre protection de l'écosystème et confort des usagers. Le lac est un milieu naturel complexe et délicat, c'est pourquoi l'équipe se doit d'être formée continuellement sur les macrophytes et les changements écosystémiques.



Filet de compostage



Nettoyage plage



UN NOUVEL ABATTOIR POUR GENEVE?

Dans le cadre du projet de développement régional (PDR) « produire, transformer et communiquer: la filière animale genevoise », la question de la construction d'un nouvel abattoir de proximité et favorisant les circuits courts pour gros bétail à Genève est en discussion depuis quelques années. L'infrastructure actuelle, composée de deux chambres d'abattage à Meinier et Loëx, ne suffit en effet plus pour offrir un abattage de proximité à l'ensemble du bétail local. D'autre part, l'abattoir de Meinier est situé en pleine zone résidentielle.

Initialement porté par la Caisse d'Assurance Mutuelle contre les pertes de bétail à Meinier (CAMCOPBAM), propriétaire de l'abattoir du village du même nom, le projet a été repris en novembre par l'Association de pilotage du projet d'abattoir genevois. Cette nouvelle structure est composée de représentants du Syndicat d'élevage du menu bétail, de la Fédération genevoise d'élevage bovin, du Consortium d'éleveurs porcins, de la Société patronale des bouchers-charcutiers de Genève, de l'Association des communes genevoises, en charge de l'équarrissage, et du canton, représenté par l'OCAN - secteur des gardes de l'environnement, en charge de la régulation à Genève.

Cette nouvelle gouvernance va permettre de mieux fédérer les différents acteurs de la filière, notamment en prenant en compte les intérêts des bouchers, qui sont à la recherche de nouveaux espaces de découpe hors magasin.

En 2023, il est prévu que des contacts soient pris avec le Carré (VD), qui prévoit la construction d'un nouvel abattoir à Aubonne. Il s'agira notamment de prendre connaissance de leur projet, de bénéficier de leur expérience en matière de planification et de voir si des synergies sont imaginables avec les deux projets. A noter que le projet du Carré fait aussi partie d'un PDR; le PDRA ouest vaudois, soutenu par le canton de Vaud.

L'objectif est de pouvoir relancer au plus vite l'étude de documentation prévue dans le cadre du PDR, afin de disposer fin 2023 d'un projet abouti qui pourra alors être soumis à Berne (OFAG) pour approbation.

La grande faucardeuse (Vénilia) pour les zones ouvertes demande moins de main d'œuvre que l'ancienne faucardeuse (Haller). Autrefois, cinq collaborateurs étaient nécessaires au bon fonctionnement de la machine; actuellement deux suffisent. Vénilia peut faucher jusqu'à 30 m³ par jour contre 12 m³ pour la Haller. L'équipe a été plus réactive vis-à-vis des demandes et besoins des usagers. L'année 2022 a été spécialement propice aux macrophytes et la quantité de m³ fauchés a été doublée, en particulier dans la rade.

L'acquisition de la petite faucardeuse (Carla) permet de faucher et auto charger dans les ports fermés. Anciennement, c'est à la force des bras que les macrophytes étaient ramassés; l'efficacité n'était pas celle d'aujourd'hui.

Suite à des épisodes venteux, typiquement la bise, des amas conséquents de déchets s'accumulent régulièrement sur les plages. La nouvelle barge de transport (La Belle Alice) permet de gagner en efficacité et en ergonomie, ce qui évite l'engagement d'un camion grue.

L'équipe a passé 307 jours/hommes (2'149 heures) au lac pour le nettoyage et le faucardage des rives genevoises. 829 m³ de déchets et de plantes confondus ont été ramassés durant l'été 2022. Les déchets provenant des rives, qui contiennent de nombreux résidus plastiques, et les néophytes envahissants, tel que l'Elodée de Nuttall, continueront quant à eux à être incinérés pour éviter toute pollution des eaux. En 2022, 203 m³ de déchets ont été évacués par camion pour l'incinération, contre 575 m³ en 2021. Les filets de compostage ont évité l'évacuation de 626 m³ de macrophytes purs, soit 22 trajets allers-retours en camion des Eaux-Vives à l'usine d'incinération, ce qui représente ~1 tonne de CO₂ en moins rejetée dans l'atmosphère.

L'amélioration ergonomique des postes de travail, la diminution d'émissions de CO₂, l'efficacité croissante des prestations et l'impact écologique positif des filets permettent de tirer un bilan très positif de l'investissement sur la nouvelle batellerie et les filets de compostage.



LE SECTEUR VITI-OENO DE L'OCAN, UNE PLATEFORME DE FORMATION DE RECHERCHE ET DE CONSEILS

Depuis sa création en 1971 rendue possible grâce à une donation et l'élaboration du premier millésime en 1974, l'objectif du Domaine de l'Etat de Genève a toujours été de produire des vins de haute qualité, dignes ambassadeurs de la Genève viticole. Le vignoble de l'Etat, qui recouvre une surface de 6,2 ha, est également un domaine d'expérimentations. En effet, depuis ses débuts, il a été utilisé comme un laboratoire d'essais à ciel ouvert, œuvrant à la promotion de nouvelles méthodes de culture de la vigne respectueuses de l'environnement. Dans les années 1980, les recherches se concentraient principalement sur la recherche clonale et variétale des cépages. Des travaux sur des techniques de mécanisation du vignoble ou d'enherbement des vignes ont notamment occupé la station de viticulture et œnologie de l'époque.

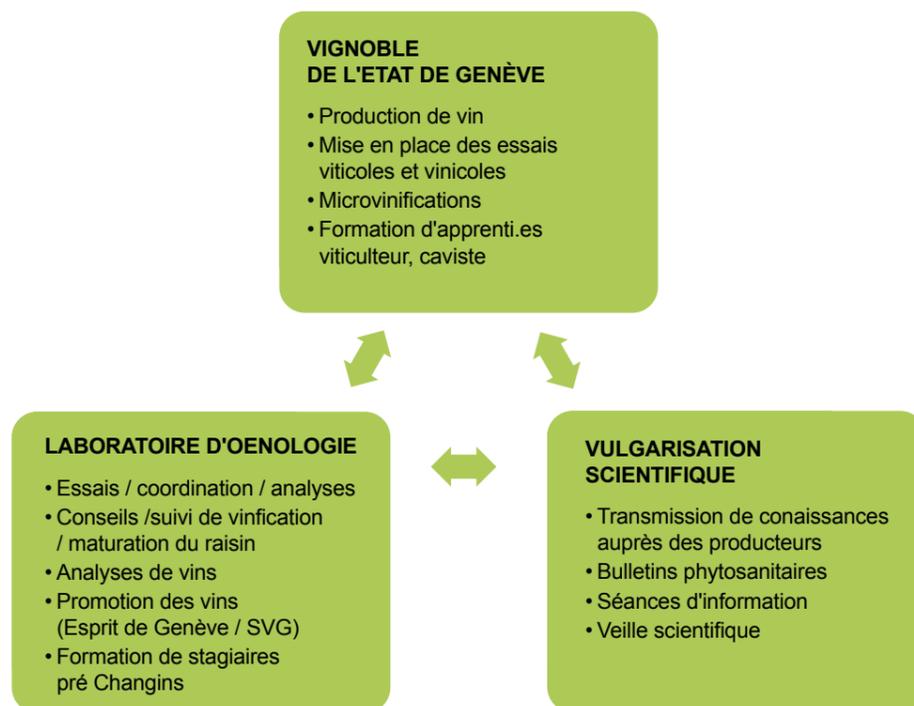


Variante "Pseudomonas Putida" les plus intéressantes à la mi-juillet 2022



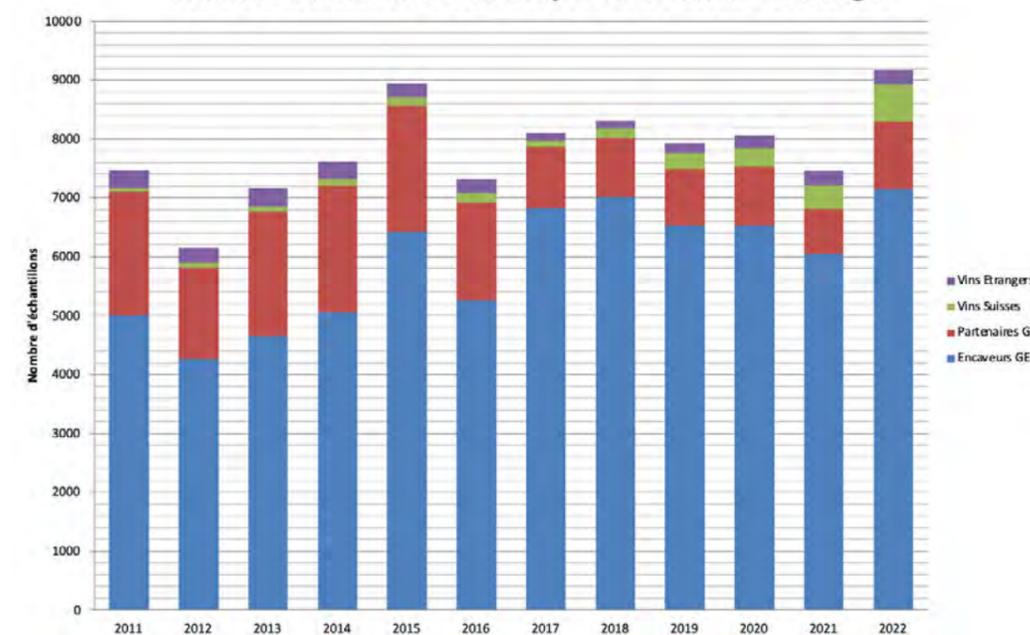
Aujourd'hui, c'est un véritable pôle de recherche appliquée qui s'est mis en place au service de l'agronomie (SAgr). Il regroupe à sa base **le vignoble de l'Etat**, qui met en place les essais et forme les apprentis et stagiaires aux pratiques viticoles et vinicoles. La cave du vignoble de l'Etat se situe à la Maison du Terroir à Lully et est équipée d'une partie expérimentale capable de vinifier des micro-cuvées pour chaque essai. Le vignoble de l'Etat forme chaque année deux apprentis en CFC de viticulture et de caviste. Les apprentis suivent en alternance les vignes, la vinification et les analyses du laboratoire, bénéficiant dès lors d'une formation très complète.

Le laboratoire d'analyse des vins pilote et valorise les essais. Dans son activité de prestation d'analyse de vins (plus de 9'100 échantillons et 115 clients en 2022), il a la capacité d'analyser et de quantifier les résultats obtenus dans les vignes et les vinifications du vignoble. Un suivi de maturation du raisin est aussi réalisé avant chaque vendange. Chaque échantillon peut bénéficier d'une analyse chimique, microbiologique ou organoleptique, permettant une expertise complète du vin. Toutes ces informations sont envoyées dans un rapport d'analyse, afin d'aider les vinificateurs à orienter leurs vinifications. A la dernière étape avant la mise en bouteilles, le laboratoire effectue, sur demande des clients, des collages des lots de vin (affinages). Le but du laboratoire est de contribuer à maintenir la qualité des vins genevois à un niveau élevé. Mentionnons également l'appui technique aux activités de promotion des vins de Genève, telles que la Sélection des vins de Genève, ou encore l'Esprit de Genève.



Histogramme du laboratoire

Nombre d'échantillons de vins analysés au laboratoire d'oenologie



Nombre record d'échantillons analysés en 2022 au laboratoire



Les résultats obtenus par ce pôle de recherche appliquée sont ensuite valorisés (**vulgarisation scientifique**) auprès des viticulteurs et vinificateurs du canton. La transmission de connaissances se fait par le biais de séances d'information théoriques et sur le terrain. Des bulletins phytosanitaires sont également publiés hebdomadairement durant la période de végétation de la vigne, soit de mai à août.

Les informations recueillies par ce pôle de recherche appliquée sont stratégiques pour la mise en place de la lutte contre les maladies fongiques de la vigne, dans tout le canton de Genève. Elles permettent de retarder le premier traitement, grâce à l'observation de la maturation des oospores du mildiou. Les variantes non traitées et doses minimales permettent de limiter les quantités de produits de traitements durant la saison.

En 2022, de nouveaux projets ont été menés et les essais sur des thématiques évoluant chaque année se sont poursuivis, en fonction des résultats obtenus l'année précédente. Ces essais sont pour la plupart effectués avec la collaboration de partenaires institutionnels, interprofessionnels et universitaires ou Hes-So.



Salle de dégustation de la Sélection des vins de Genève

Essai Low-cuivre

Le cuivre est indissociable de la lutte contre le mildiou en culture bio de la vigne. Il est extrêmement efficace, naturel et bon marché. La principale problématique réside dans sa capacité à se fixer au complexe argilo-humique des sols et à les polluer à long terme. Il y a de ce fait une volonté de l'OFAG de diminuer son utilisation. Le principe de cet essai est de tester dans le vignoble de l'Etat des matières actives (MA) alternatives au cuivre, en respectant un cahier des charges bio compatible. Cet essai en est à sa troisième année. En 2022, l'essai comprenait cinq variantes, répétées trois fois dans un carré latin.



Laboratoire d'analyses du SAgr



Variante "COCIT 645" (Zn2Cu(C6H5O7)2) les plus intéressantes à la mi-juillet 2022



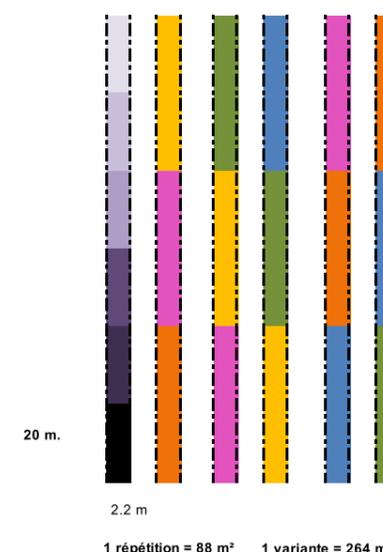
Le SAgr a testé le produit «**Myco-Sin**», composé d'argiles sulfurées additionnées d'extraits de prêle. Ce produit est commercialisé et homologué en culture biologique. Deux préparations bio-sourcées de l'hepia ont également été testées. La première est une bactérie «**Pseudomonas Putida**» et un champignon «**Trichoderma Hamatum**». Ces préparations avaient donné des résultats suffisamment intéressants dans les laboratoires de l'hepia pour être testées sur les vignes. Les deux dernières matières actives sont des préparations à base de cuivre, le «**COCIT 645**» (Zn2Cu(C6H5O7)2) et le «**COCIT 6772**» (Cu3(C6H5O7)2), développées par l'entreprise Biorem en collaboration avec Agroscope.

Les résultats de cet essai sont encourageants, comme le démontre la figure ci-dessous. Ils présentent une capacité particulière de **Pseudomonas** et de **COCIT 645** à contenir les attaques de mildiou. Ces résultats ont été observés lors d'une année à très faible pression fongique. Le protocole 2022 va être reconduit en 2023.

Les vinifications peu interventionnistes ont le vent en poupe. La clientèle s'y intéresse de plus en plus et les vigneron y sont sensibles. Dans le but de regrouper des informations et transmettre des connaissances sur des protocoles de vinification, le laboratoire du SAgr prélève chaque année du raisin au vignoble de l'Etat. Les sept à dix micro vinifications (<30 litres par cuve) à protocoles variés sont dégustées et analysées par le winesan du laboratoire. Les résultats sont ensuite présentés aux vigneron du canton. Les protocoles évoluent chaque année en fonction des résultats de l'année précédente.

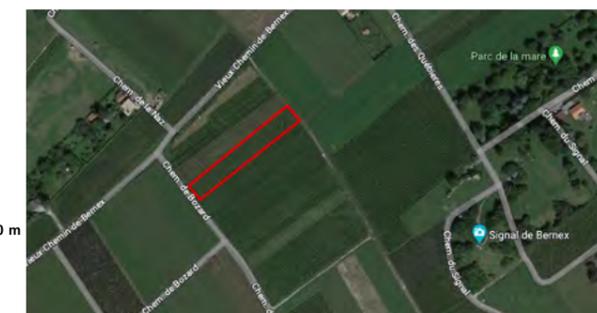
Autres essais effectués en 2022

- Départs décalés de la lutte contre le mildiou, collaboration SAgr / Agroscope
- Maturation des oospores du mildiou en laboratoire, collaboration SAgr / Agroscope
- Efficacité des traitements par drone, collaboration SAgr / Fibl / Agrivulg
- Concurrence hydrique de différents couverts herbeux, collaboration SAgr / hepia
- Développement de nouveaux enherbements peu concurrentiels, collaboration SAgr / hepia
- Essai de lutte contre les maladies du bois, collaboration SAgr / Fibl



1 répétition = 88 m² 1 variante = 264 m²

Variantes	
Départs décalés	
Campagne Mycosin toute la saison	
Pseudomonas Putida - Groupe des plantes et pathogènes, HEPIA	
Trichoderma Hamatum - Groupe des plantes et pathogènes, HEPIA	
Biorem COCIT 645 - Zn2Cu(C6H5O7)2	
Biorem COCIT 677 - Cu3(C6H5O7)2	



Plan expérimental de l'essai avec la localisation de la parcelle sur le coteau de Lully



ACTUALITÉS





AGROFORESTERIE

Ou plutôt «Agro4esterie»! Tel est le nom du projet pilote intercantonal d'utilisation durable des ressources naturelles, soutenu par la Confédération sur la base de l'article 77a/b de la loi sur l'agriculture, qui a démarré à Genève en 2020, en collaboration avec les cantons de Vaud, Neuchâtel et du Jura.

Une première exploitation avait mis en place un système sylvoarable à l'hiver 2020-2021. En 2021-2022 ce sont près de 320 nouveaux arbres qui ont été plantés sur quatre exploitations pilotes. Ces arbres ont été accompagnés dans la plupart des exploitations par des mesures innovantes d'entretien de la bande herbeuse, qui ont consisté par exemple en la plantation de petits fruits ou le semis de mélanges mellifères.

Un premier projet de vitiforestierie a également vu le jour dans la commune de Soral.

PÉPINIÈRES URBAINES

La pépinière des Franchises a été créée en 2021 et inaugurée en 2022. Les arbres de cette pépinière y resteront deux à trois ans, avant de trouver leur emplacement définitif dans le parc qui sera entièrement réaménagé. Les arbres ont été plantés dans des pots à petits trous, appelés Air Pots, qui permettront un bon développement racinaire et une replantation facilitée. Les différentes essences d'arbres ont été choisies pour leur capacité à s'adapter au futur climat de Genève.

La pépinière CEC André-Chavanne est à la fois un site de production et un lieu éducatif. L'idée est de promouvoir l'arbre en ville, de favoriser l'arborisation des quartiers et d'expérimenter des modes de culture en milieu urbain. Les 230 arbres plantés, dont une partie d'arbres fruitiers, vont rester pour une durée maximale de cinq ans.

Les premiers arbres fruitiers ont été transplantés cet automne sur leurs lieux définitifs: le Parc Rigot, l'Ecole de commerce Raymond-Uldry et les communes de Vernier et de Plan-les-Ouates.



Agro4esterie



FORMATIONS À LA NATURE EN VILLE

Cette année a vu le déploiement, dans le cadre du programme Nature en ville, de nouvelles formations:

- une formation sur la **gestion différenciée des espaces verts**, alliant théorie et pratique, a été proposée aux employés communaux genevois. Elle a remporté un vif succès: les 40 places disponibles ont rapidement été réservées et une nouvelle volée est prévue en 2023;
- cette formation a également été proposée aux 45 agents d'exploitation de l'office cantonal des bâtiments, en charge des parcelles sous gestion étatique, ceci en vue d'améliorer les pratiques et l'exemplarité de l'Etat en la matière;
- la formation **Favoriser la biodiversité autour des établissements scolaires**, qui a pour but de soutenir et d'accompagner le corps enseignant dans la réalisation d'espaces favorisant la biodiversité autour des établissements scolaires, a également été proposée pour la première fois en 2022 aux enseignant-e-s des cycles genevois (ES I) en collaboration avec le DIP et l'OCEau.

LE RÉFÉRENTIEL NATURE EN VILLE PRÊT À ÊTRE PUBLIÉ

Le référentiel Nature en ville recense les pratiques à déployer en tant que standards d'exécution dans les projets d'aménagements, afin de garantir des conditions pérennes pour la nature. Il constitue une déclinaison des bases légales fédérales et cantonales visant la protection de la nature, la compensation écologique et la création de conditions-cadres favorables. Il décline ces exigences légales générales sous forme d'objectifs minimaux à intégrer dans les projets (seuils quantitatifs et/ou qualitatifs), ceci aux différentes phases de planification.

La première version «métier», qui a été développée en interne de l'OCAN, a été mise en consultation durant 2022 auprès des offices partenaires de l'Etat. Suite à l'amélioration interne de cette démarche, le référentiel sera publié auprès des partenaires sous la forme d'un outil pilote, afin qu'il puisse être testé durant l'année 2023 en vue d'une publication consolidée en 2024.

VÉGÉTALISATION TEST D'UNE COURSIVE

L'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) occupe le dernier étage de la rue Prévost-Martin 6. Le mode constructif vétuste de cette surélévation rend les conditions de travail particulièrement difficiles (températures été/hiver).

Dans ce contexte, l'OCAN a collaboré à la mise en œuvre d'un projet pilote afin de végétaliser les coursives qui entourent les locaux. Un substrat léger de 4 à 6 cm est venu remplacer le dallage préexistant, évitant ainsi une surcharge incompatible avec la structure du bâtiment. Il a été ensemencé avec un mélange grainier indigène adapté à ces conditions particulières. En complément, un nichoir à martinets, des tas de branches ainsi qu'un hôtel à insectes ont été installés. Un suivi sera assuré afin de définir comment de telles végétalisations permettent d'atteindre les résultats escomptés, à savoir le développement de la végétation et l'amélioration thermique.



UNE NOUVELLE ANIMATION GRTA SUR LES LÉGUMINEUSES POUR LE KIT DE SENSIBILISATION

Les animations GRTA comptent désormais un volet sur les légumineuses. Cette thématique, développée en collaboration avec les diététiciennes du service des écoles et institutions pour l'enfance de la Ville de Genève, aborde les atouts des légumineuses du point de vue nutritionnel, écologique et économique.

Cette animation a été testée lors des animations au sein des restaurants scolaires de la Ville de Genève. Elle a permis d'expliquer aux enfants de 6 à 12 ans l'intérêt des légumineuses dans leur alimentation, en détaillant les arguments « bon pour toi » et « bon pour la planète ». Le nouveau visuel ainsi que le contenu de l'animation ont été validés par le service des écoles et institutions pour l'enfance de la Ville de Genève et seront désormais intégrés au kit d'animations pour les prochaines animations qui auront lieu dans les écoles de la Ville.

NOUVEL OUTIL DE GESTION INTERACTIF AUX MARQUES RÉGIONALES (PRPG)

Comme dans de nombreux domaines, les technologies numériques sont en train de transformer l'agriculture et le système alimentaire. Ces avancées technologiques permettent notamment d'automatiser des procédés administratifs afin d'accroître l'efficacité et l'efficacité des processus existants.

Dans ce contexte, via la Fédération Pays Romand - Pays Gourmand, les marques des produits du terroir de Suisse romande se sont unies pour mettre en place une application informatique commune permettant de gérer les demandes de certification. Ce nouvel outil de gestion doit permettre à l'utilisateur de la marque « GRTA » d'être plus autonome. Une interface connectée à l'application fera en outre le lien avec l'Organisme de certification et de contrôle. La mise en production auprès des utilisateurs de la marque « GRTA » devrait être effective fin 2023.



Poster solution



Animations des restaurants scolaires de la Ville de Genève



DÉLIMITATION FIXE DES LISIÈRES – PROJET PILOTE AIRE-LA-VILLE

La délimitation de l'entier des forêts sur le territoire de la commune d'Aire-la-Ville est un projet pilote qui a été réalisé entre 2017 et 2022. 20km de lisières ont fait l'objet de constats de nature forestière établis par un géomètre officiel, sous la conduite du service.

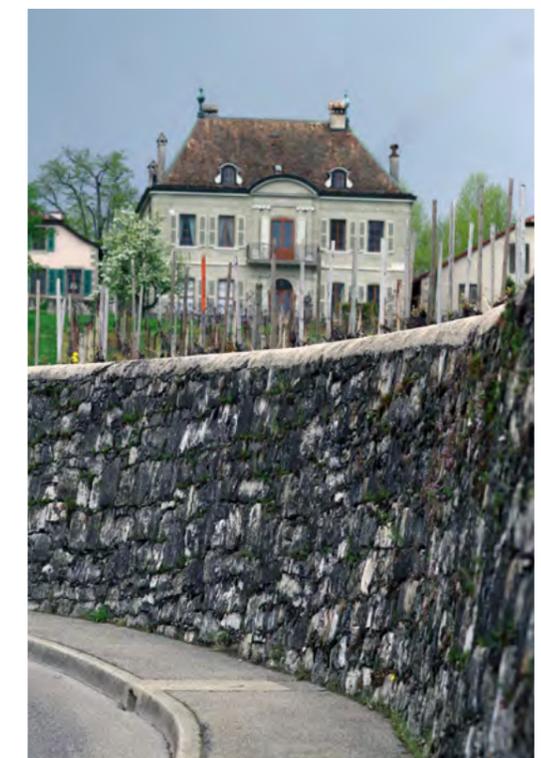
Ce projet a permis d'évaluer les procédures à mettre en place et l'intérêt de disposer d'un rendu photographique en trois dimensions, proposant aux propriétaires et exploitants de visualiser la limite des forêts de manière simple et compréhensible.

Ces travaux ont mis en évidence que, si la surface totale de forêt à Aire-la-Ville est stable, la position des lisières a évolué de manière relativement importante. La mise à l'enquête publique des constats de nature forestière a soulevé quelques observations, mais n'a engendré aucun recours.

Courant 2022, les constats ont été remis à l'office de l'urbanisme, afin qu'il puisse procéder aux modifications de zones nécessaires pour fixer définitivement la position de ces limites de forêts.

PUBLICATION SUR LA BIODIVERSITÉ DES MURS ET VISITES DANS LES COMMUNES EN RIVE GAUCHE DU LAC

La biodiversité, c'est aussi des espèces petites, invisibles et mal connues du public. Les espèces typiques des vieux murs comme les mousses et les lichens en font partie. Pour attirer sur elles l'attention des propriétaires privés et des communes, l'OCAN a publié un petit guide « Des murs vivants », présentant leur diversité, leur richesse biologique, ainsi que les mesures qui peuvent être mises en œuvre pour augmenter leur intérêt nature. Des conseils techniques sont donnés pour construire le « mur idéal », que ce soit par le choix de son emplacement, sa forme, les pierres qui le constituent ou encore le mortier à utiliser. Des informations quant aux précautions à prendre pour la restauration de ces murs sont également disponibles. Un exemplaire de cet ouvrage est distribué aux propriétaires/locataires concernés. En parallèle, un inventaire des murs d'intérêt du canton est en cours.

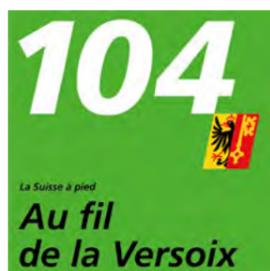


Mur d'intérêt du canton ©Burgisser



ITINÉRAIRE SUISSEMOBILE

Dans le cadre de la reprise des itinéraires locaux de Suisse mobile, un nouvel itinéraire de 10 km intitulé «Au fil de la Versoix» a été balisé, permettant à la population de découvrir ce superbe vallon. La randonnée le long de cette rivière aux rives naturelles et boisées, permet de découvrir le riche patrimoine naturel et historique de la région.



PASSERELLE DU CREUSON À VERSOIX

Cette passerelle, étudiée par le SAg, a été reconstruite par les équipes de l'OCAN. Elle est réalisée en chêne, comme la plupart de ses ouvrages, mettant en valeur les ressources locales.

BALADES À DARDAGNY

Suite à une demande de la commune de Dardagny, l'OCAN et Genève Rando ont contribué à la création de trois boucles, soit 20 km de chemins sillonnant le territoire de la commune et valorisant le terroir, l'agriculture et la nature. Point particulier, il s'agit de parcours qui longent principalement la frontière et ses bornes. Grâce à ce projet, il a été possible par la même occasion d'améliorer des parcours du plan directeur des chemins de randonnée pédestre.



Passerelle du Creuson, Versoix



Nouvelle balade à Dardagny



RÉFECTION DU SENTIER SOUS LE VILLAGE DE CHANCY

Depuis plus de 20 ans, le sentier s'était peu à peu dégradé, ne remplissant plus les critères de qualité fixés par Suisse Rando. Il a même été fermé temporairement, car la sécurité n'était plus assurée. En partenariat avec la commune de Chancy, qui a reconstruit un ouvrage entre-temps et qui reprendra l'entretien du chemin, le nouveau parcours a permis d'une part de s'écarter d'un pâturage de vaches mères, mais également, grâce à la création d'une passerelle légère, de traverser une zone humide.

LE BIOPARC S'INSTALLERA À BELLE-IDÉE

Le Bioparc est un centre de recueil et de soins pour la faune locale et exotique. Il participe aussi à des programmes scientifiques et propose de nombreuses activités pédagogiques. L'OCAN bénéficie directement de son engagement dans ces différents domaines.

Actuellement situé à Bellevue, sur un terrain exigu et dans des locaux vétustes, notre office a été chargé par le CE de réaliser une étude stratégique visant à déterminer quel serait le meilleur emplacement pour le développement du Bioparc dans le canton. Neuf sites ont fait l'objet d'une évaluation multicritères, basée sur les besoins impératifs du Bioparc, sur les enjeux d'aménagement du territoire, mobilité, environnement, fonciers, etc.

Sur cette base, un comité de pilotage interdépartemental a reconnu le site de Belle-Idée comme étant le plus propice. Le CE a validé ce choix, permettant au Bioparc de développer à présent sur ce site un projet opérationnel, en coordination avec les autres acteurs et projets. Un master plan, conduit sous la houlette du canton, déterminera en outre les limites et synergies entre tous sur l'ensemble du site de Belle-Idée.



Passerelle légère en chêne

VENTE DE BOIS FEUILLUS

Grâce à la gestion forestière durable menée depuis plusieurs décennies en leur sein, les forêts domaniales de l'Etat de Genève produisent du bois de chêne de qualité.

Fait exceptionnel, un lot de grumes de chêne d'environ 22 m³ a été vendu lors de la vente par adjudication de feuillus à Lausanne, le 14 décembre 2022. Toutes les grumes ont trouvé acquéreur au très bon prix de 493 francs /m³.

Ce volume de bois d'œuvre provient d'une coupe d'éclaircie jardinatoire réalisée en forêt domaniale à Bellevue. Ces grumes présentaient une bonne qualité et de très gros diamètres, fort intéressants en termes économiques. Le prélèvement de ces bois mûrs a permis de mettre en valeur d'autres arbres de qualité, d'apporter plus de lumière au sol, favorisant la diversité des espèces, et de permettre la régénération naturelle.

L'usage de ce bois dans la construction permet un stockage de carbone sur le long terme; une contribution pour la préservation du climat.



UN PORTAIL DE PRÉSENTATION DE L'AGRICULTURE GENEVOISE SOUS TOUTES SES DIMENSIONS

Depuis 2019, le site internet www.agriculture-durable-geneve.ch coordonné par l'OCAN, informe la population sur l'actualité agricole, ainsi que sur les modes et techniques de production. Il suit également la façon dont l'objectif de réduction de 50% des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2027 est mis en œuvre. Le portail collaboratif public-privé rend compte de la mise en œuvre et du suivi évolutif des mesures fédérales et cantonales en cours. Dans ce sens, plusieurs pages ont également été créées en 2022, valorisant des projets en lien avec le développement durable, la biodiversité, le recyclage et l'alimentation de proximité.

De nouvelles rubriques sont également prévues, qui seront consacrées aux consommateurs, aux contrôles, aux conseils, à la politique agricole, ainsi qu'à la fertilisation des sols. L'agriculture et l'alimentation étant des sujets complexes, la navigation et l'ergonomie du site ont été améliorées autant que possible pour une lecture plus fluide.

MISE À JOUR DES DONNÉES DE CONNECTIVITÉ DE L'INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE

La connectivité est une information essentielle pour qualifier l'infrastructure écologique. Ainsi sont analysés au moyen d'outils géomatiques, les déplacements du lièvre, du crapaud, du chevreuil et du cerf.

Les résultats se présentent sous la forme de cartes qui mettent en évidence les zones les plus favorables au déplacement de l'espèce cible et les zones avec le moins d'alternatives (goulets d'étranglement). C'est le cumul de ces paramètres qui permet d'obtenir une priorisation pour les actions de gestion.

Ces données alimentent la composante «aires de mise en réseau» ou «corridors biologiques» de l'infrastructure écologique. Elles seront disponibles sur le SITG au printemps 2023.



Site de l'agriculture durable



Secteur nord de la réserve en fin de travaux. De gauche à droite : murgier, prairie décapée et falaise à hirondelles. Fondations de la cabane d'observation au premier plan.

AMÉNAGEMENT DE LA RÉSERVE NATURELLE DE L'EMBOUCHURE DE LA LAIRE

La réserve naturelle de l'Embouchure de La Laire, située sur la commune de Chancy, a été revitalisée en fin d'année 2022 sur sa moitié nord.

Jusqu'alors exploitée en prairie grasse, les travaux de revitalisation ont notamment permis la création d'une butte sableuse visant à permettre la reproduction de l'hirondelle de rivage. Celle-ci nécessite en effet la présence de petites falaises constituées de matériaux meubles pour permettre la creuse du nid. Cette structure pourrait également permettre l'implantation du très coloré et méridional, guêpier d'Europe.

En parallèle, la surface de la parcelle a été décapée de manière à permettre le développement d'une prairie maigre. Elle sera ensemencée fin mars à l'aide d'un mélange grainier récolté sur quelques-unes des prairies les plus riches du canton, notamment à l'Al-london et au Moulin-de-Vert.

Dans le but de favoriser les reptiles et les micromammifères, trois murgiers (tas de pierres) de grande taille ont également été aménagés en bordure des milieux ligneux longeant le Rhône.

Des bosquets arbustifs ont été plantés sur le pourtour du périmètre afin de diversifier les structures et les milieux naturels.

Pour finir, une cabane d'observation et un nouveau cheminement ont été réalisés à destination du public. La cabane, orientée en direction de la falaise, permettra au public d'observer l'avifaune sans engendrer de dérangement.

Cette réserve naturelle, bien que de surface relativement restreinte (un peu plus d'un hectare), contribuera encore davantage à renforcer le principal corridor écologique du canton, constitué par le Rhône et ses milieux riverains.

BILAN DES INTERVIEWS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION TOURISME RURAL VISION 2030

Dans le cadre d'un mandat sur le tourisme rural attribué à Agridea et à la Hes.so en tourisme, un diagnostic a été établi sur la base de 27 interviews des différents partenaires lors de la phase participative. En bref, il en ressort selon une analyse SWOT :

- 1. Offre**
L'offre est existante dans l'espace rural et les produits agricoles sont de qualités. Par contre, on constate un manque d'hébergements et d'offres familiales. Les coûts ont été évalués comme supérieurs par rapport à la région.
- 2. Gouvernance**
Beaucoup d'acteurs sont identifiés, une cohérence avec la LAT, une collaboration avec le Grand Genève à prendre en compte et une structuration des partenariats pour les grands projets à assurer.
- 3. Communication**
Le travail sur l'image de Genève est essentiel. Il s'agit également de resserrer les liens entre les acteurs économiques, touristiques et agricoles.
- 4. Infrastructures, aménagements et mobilité**
La campagne est proche du centre et bénéficie d'une bonne accessibilité. De potentielles améliorations existent cependant.

Fort de ces éléments, le rapport final prévu pour 2023 éditera des fiches actions qui concrétiseront la prestation du Tourisme rural, désormais inscrite dans la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement d'application.



CAPTURE DE CERFS ET SUIVIS GPS

Cet automne, dans la continuité du projet Interreg, les gardes de l'environnement ont capturé trois cerfs au fusil hypodermique dans la région de Versoix. Les colliers GPS posés sur ces animaux permettront de définir plus précisément les couloirs faunistiques empruntés, ainsi que l'analyse des zones de gagnages et de remises. Ceci avec une étroite collaboration de l'hepia.

SANGLIERS EN QUARTIERS RÉSIDENTIELS CÔTÉ ARVE ET LAC

A Genève, l'imbrication des milieux naturels et agricoles avec la zone urbanisée induit la présence d'animaux sauvages de plus en plus régulière aux portes de la ville, parfois même au plein cœur de celle-ci.

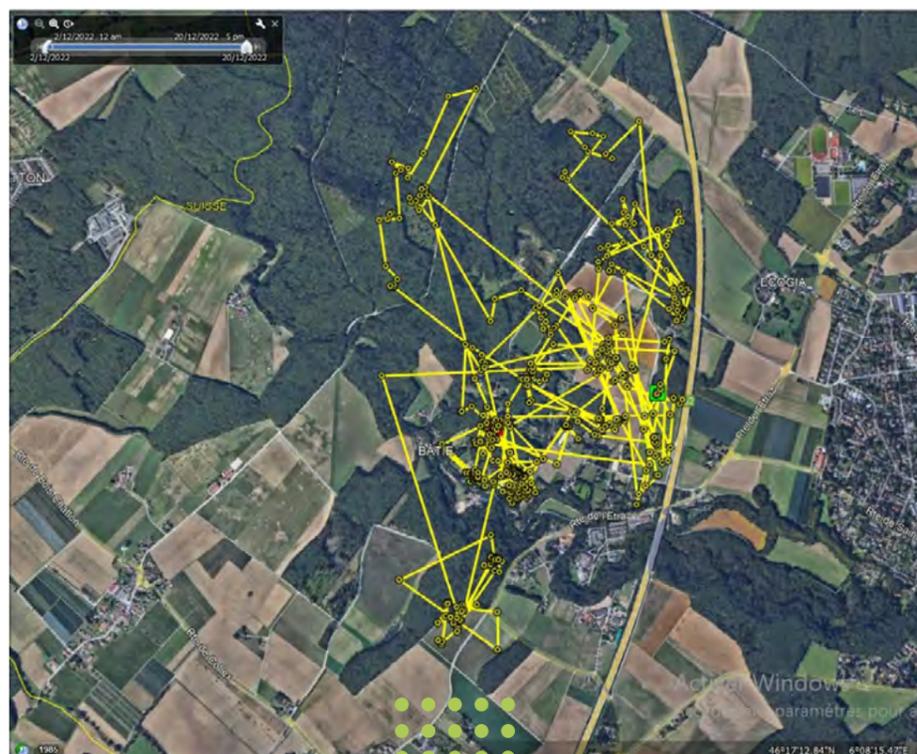
Une présence régulière de sangliers est ainsi aujourd'hui constatée dans les communes de Colonge-Bellerive, Corsier et Anières. Ces derniers trouvent nourriture et tranquillité dans cette région, où ils s'accoutument de plus en plus de la présence humaine, jusqu'à donner naissance à des marcasins au cœur de quartiers de villas.

Cette situation peut alors devenir problématique pour des questions de salubrité et de tranquillité publique évidentes, sans omettre aussi les dégâts occasionnés aux cultures et aux jardins. Certaines villes européennes hébergent par exemple déjà aujourd'hui des sangliers qui se sont habitués à la proximité des humains. La gestion de ces animaux y est devenue réellement problématique.

Une situation similaire à Genève est à éviter. A cet effet, des mesures comme la suppression de zones de remise de sangliers qui se trouvent trop proches de l'urbanisation peuvent être prises. Il s'agit avant tout d'éviter leur installation dans cette région, car la régulation par le tir s'avère compliquée pour des raisons de sécurité.



Capture du cerf Richard pour l'équiper d'un collier GPS



Un cerf peu aventurier



MESURES D'AIDES CANTONALES 2022 POUR LA BETTERAVE SUCRIÈRE ET LA POMME DE TERRE (PLAN PHYTOSANITAIRE GENEVOIS)

Suite à une forte diminution en 2020 des rendements de sucre (entre 30 et 50%), principalement due aux maladies virales transmises par les insectes, la culture de la betterave est remise en cause dans notre pays. L'OFAG a par ailleurs décidé de ne pas revenir sur l'interdiction de l'imidaclopride (Gaucho) pour le traitement des semences de betteraves sucrières, tout en autorisant deux nouvelles matières actives en traitement foliaire insecticide.

Parallèlement, AGROSCOPE a été chargé de chercher des méthodes alternatives. Répondant positivement aux propositions des betteraviers genevois, l'OCAN a accepté, dès 2021, d'intégrer dans son plan phytosanitaire quatre mesures supplémentaires de réduction des produits phytosanitaires dans la culture des betteraves sucrières et d'en financer le soutien par des contributions pour les années 2021 et 2022 (avec une reconduction en 2023). Ces mesures visent à assurer une transition supportable vers une utilisation fortement réduite des produits de traitement dans la culture de la betterave à sucre, tout en permettant le maintien d'une production suffisante en termes de surfaces, de quantités et de qualité, afin de garantir le maintien de la filière sucrière en Suisse. Quatre mesures cantonales ont été définies et concernent autant les exploitations en PER qu'en BIO. Elles se basent en partie sur les programmes fédéraux existants de réduction des produits phytosanitaires dans les betteraves. En 2022, sur les 20 producteurs de betterave sucrière, 14 se sont inscrits à une ou plusieurs mesures cantonales pour une surface de 137 ha.

Sur les quatre mesures à choix, celle du non-recours aux insecticides et fongicides a été la plus sollicitée par les cultivateurs. Le soutien financier s'est élevé à presque 55'000 francs.

Par ailleurs, dès 2022 et pour deux années, des mesures d'aides cantonales (au nombre de cinq) à la réduction des produits phytosanitaires ont également été proposées pour la pomme de terre, afin d'accompagner les agriculteurs vers une évolution des pratiques culturales réduisant les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Onze exploitations (sur 20) ont participé à l'une ou l'autre de ces nouvelles mesures cantonales et ce sur une surface d'un peu plus de 33 ha (sur les 43 ha au total de pommes de terres recensés dans notre canton). La mesure la plus plébiscitée a été celle du non-recours aux herbicides à partir du stade post-levée puis celle de l'utilisation d'insecticides bio. Les contributions se sont élevées à un peu plus de 26'000 francs.

PROJET PESTIRED, BILAN A MI-PARCOURS

L'ambition du projet PestiRed est de démontrer qu'il est possible d'obtenir des récoltes satisfaisantes (perte de rendement < 10%) en diminuant les traitements phytosanitaires de 75%. Sept agriculteurs genevois se sont prêtés au projet et s'engagent à tester diverses techniques innovantes tout au long du processus de rotation des cultures (6 ans). Les cantons de Vaud et Soleure participent également au projet.

A mi-parcours, l'objectif de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (Pph) de 75% a été en grande partie atteint. Globalement, ni insecticides, ni régulateurs de croissance n'ont été appliqués sur les parcelles innovantes et environ 2/3 de ces parcelles n'ont reçu aucun traitement (autre = herbicides; fongicides sur pommes de terre). L'objectif économique d'une réduction maximale de rendement de 10% par rapport aux parcelles témoins a partiellement été atteint.

De manière générale, les agriculteurs jugent positivement les mesures de lutte non-chimique, mais sont plutôt neutres quant à l'évaluation de la rentabilité des mesures. Ils ne semblent pas convaincus par l'augmentation du risque de perte de rendement et de qualité ainsi que de la charge de travail sur les parcelles innovantes.

A ce stade, il n'est pas encore envisageable d'émettre toute conclusion. L'influence (positive ou négative) des pratiques testées étant, entre autre, dépendante de la culture, du contexte pédoclimatique et des variabilités annuelles, les résultats seront véritablement exploitables à la fin du projet, lorsque les rotations de cultures de 6ans seront bouclées.

<https://www.agriculture-durable-geneve.ch/fr/protection-des-cultures/pestired>

www.pestired.ch



MOMENTS FORTS





AUXI-GEN LANCEMENT DES PREMIERS ÉCHANTILLONNAGES

Les premières campagnes de terrain du projet de recherche AUXI-GEN, piloté par le canton de Genève et soutenu par l'OFAG, Agroscope et l'Université de Genève, ont débuté cet automne 2022. Quelques 270 pièges Barbers ont été installés par le bureau d'étude ATNP, dans 45 parcelles agricoles (cultures et surfaces de promotion de la biodiversité) que seize exploitants agricoles ont été d'accord d'intégrer au projet. Ces petits pots, enfouis dans le sol, piègent la faune qui vit à la surface du sol, à l'image des carabes et des araignées, ciblés pour cette étude. En parallèle, Agroscope a réalisé des contrôles de dégâts et des captures de ravageurs dans les cultures de colza.



AUXI-GEN lancement des premiers échantillonnages



AUXI-GEN lancement des premiers échantillonnages



Plantation d'un verger conservatoire à l'embouchure de la Versoix



RENATURATION DE L'ÉTANG DE BELLE-IDEE ET PÊCHE ÉLECTRIQUE DE SAUVETAGE

La Mesure d'accompagnement paysager (MAP) Foron est liée au projet d'agglomération de 1^{ère} génération (2007). Elle se situe sur la commune de Thônex et a comme objectifs de réaliser une promenade reliant le site de Belle-Idée à l'embouchure du Foron et de renforcer les milieux en faveur la biodiversité, au travers notamment de la renaturation de l'étang de Belle Idée. Ce projet a nécessité de procéder en septembre à une pêche électrique de sauvetage, organisée en collaboration entre les services de l'OCAN et de l'OCEau.

MISE EN VALEUR ÉCOLOGIQUE DES PARCELLES DE L'ÉTAT : PLANTATION D'UN VERGER CONSERVATOIRE À L'EMBOUCHURE DE LA VERSOIX

La valorisation écologique des parcelles privées de l'Etat se poursuit. La plantation d'un verger haute-tige dans le parc de la Bécassine à Versoix participe à la sauvegarde du patrimoine fruitier local. D'anciennes variétés de pommiers, pruniers et noyers ont ainsi été plantées. L'occasion a également été saisie de planter des Piores à Botzi de Bardonnex. Cette variété ultra locale a fait l'objet d'un contrat de culture entre les pépinières genevoises et l'OCAN pour la préserver.

LES ACTIVITÉS DU SERVICE BIODIVERSITÉ PRÉSENTÉES AUX GUIDES NATURE

Les associations actives dans la sensibilisation à l'environnement coordonnent les activités de nombreux guides qui mènent le public dans la nature genevoise. Celle-ci est entretenue notamment par le service biodiversité pour renforcer sa diversité, cependant les interventions ne sont pas toujours comprises. Lors d'une belle journée de décembre, une rencontre avec ces guides a été organisée afin de présenter les grands axes stratégiques de gestion dans les milieux naturels au profit des espèces protégées ou de celles non protégées, parfois problématiques. Une partie de la journée s'est déroulée à l'extérieur afin d'illustrer les propos par des exemples concrets. Ainsi, ces personnes peuvent à présent répondre plus précisément aux questions du public et expliquer les interventions de l'Etat.

LE CEC ANDRÉ-CHAVANNE SE DIVERSIFIE

Les extérieurs du CEC André-Chavanne ont changé de visage. Une pépinière urbaine a d'abord été installée. Puis, dans le cadre d'une démarche pédagogique et participative, une classe extérieure et divers modules de biodiversité (haie indigène, microhabitats) ont été imaginés et réalisés par les élèves et leurs enseignant.e.s. Finalement, plusieurs fruitiers ont été plantés. Ces actions présupposent une réflexion élargie qui vise à requalifier l'ensemble du site.



PLANIFICATION DES CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE-MISTRA

L'application «Mistra MD», récemment mise à disposition gratuite des cantons par l'OFROU, est un outil performant pour la planification des chemins de randonnée pédestre. Il permet notamment la gestion intercantonale des itinéraires techniques, qui sont à l'origine des destinations qui figurent sur les célèbres panneaux jaunes. Pour Genève, la première étape dans l'utilisation de cet outil a été franchie avec la saisie de l'ensemble du réseau dans l'application, ceci en vue de la redéfinition des itinéraires techniques pour améliorer l'offre touristique.

UN VIRUS INQUIÉTANT MENACE LES CULTURES DE TOMATES

Découvert en Israël en 2014 et apparu en Europe en 2018, le virus du fruit rugueux brun de la tomate (Tomato Brown Fruit Virus: ToBRFV) s'est rapidement propagé. Classé comme organisme de quarantaine, il a déjà été détecté dans des cultures en Suisse à deux reprises (TG 2021 et VD 2022), ainsi que dans un lot de plantons contrôlé à son arrivée à l'aéroport de Zürich (2022).

En l'absence de variétés résistantes et de moyens de lutte, un effort particulier est dédié à la surveillance des cultures. L'Office Technique Maraîcher (OTM) est spécifiquement mandaté par l'OCAN pour effectuer ce suivi. En cas d'infection avérée, des mesures drastiques et potentiellement coûteuses sont à prendre; une partie des frais est pris en charge par la Confédération.



Panneaux de direction



TOBRFV



CAPTURE ET MARQUAGE POUR GEOLOCALISATION D'UNE LAIE A COLLONGE-BELLERIVE

Dans le cadre de la gestion des sangliers en zone périurbaine, une laie et ses jeunes marcassins ont été capturés dans le jardin d'une villa à Collonge-Bellerive. Pour ce faire, une technique dite de panneau-tage (au filet) a été utilisée, afin d'équiper la laie d'un collier émetteur. Les marcassins ont également été capturés à l'aide de différents filets et épuisettes et un chien de service a été engagé pour repérer ceux qui s'étaient cachés dans les jardins alentours.

Il s'agissait en premier lieu de déplacer ces animaux dans un milieu plus adapté, tels que les Bois de Jussy. Le but était également de suivre leurs déplacements, afin de savoir s'ils resteraient en forêt ou reviendraient sur le lieu de leur capture. Après deux mois de suivi, la laie capturée est malheureusement retournée avec sa progéniture dans la région où elle avait été capturée.

UN NOUVEAU GARDE DE L'ENVIRONNEMENT AU POSTE DE JUSSY

Un nouveau garde de l'environnement, en remplacement d'un départ à la retraite, vient renforcer l'équipe du Poste Est, basé à la Maison de la Forêt à Jussy. A présent, chacun des trois secteurs des gardes de l'environnement est suivi par quatre gardes.

NOUVEAUX UNIFORMES ET RETOUR DU TERME DE « POLICE »

Un 2022 a été l'année du changement d'uniforme pour les gardes de l'environnement: des vêtements mieux adaptés au terrain et surtout le retour du terme de «Police» sur les badges. Suite à de nombreuses observations de terrain concernant le manque de respect et l'incompréhension du public face à la légitimité des gardes, ces derniers avaient fait une demande pour réintégrer le terme de «Police» sur leur uniforme, qui avait été remplacé au début des années 2000 par le mot «Garde». Ils ont été entendus.

INAUGURATION DU COUVERT A PLAQUETTES FORESTIÈRES DE CHATILLON PRÈS DE GENEVE

Le 13 octobre 2022 a eu lieu l'inauguration du couvert à plaquettes forestières de Chatillon sur la commune de Bernex, propriété de ForêtGenève. Cet ouvrage peut recevoir jusqu'à 8'000 m³ de plaquettes forestières.

L'aboutissement de ce projet s'inscrit dans l'objectif du plan directeur forestier. Il a pour but de dynamiser la forêt privée et d'assurer une gestion et une valorisation optimales du bois énergie.



Couvert à plaquettes forestières de Chatillon près de Genève



Plaquettes Chatillon



GESTION DES BARRAGES DE CASTOR SUR LA SEYMAZ

Après plusieurs mois de repos, la famille de castors de Rouelbeau a repris, fin 2022, la construction de barrages, faisant remonter le niveau de la Seymaz au-dessus du niveau maximum (risques d'inondations). Afin de faire redescendre la ligne d'eau de la rivière, l'OCAN est intervenu régulièrement pour démanteler partiellement les barrages, dans l'objectif de permettre à cette espèce protégée de vivre dans ce milieu naturel, tout en protégeant les activités humaines.



Gestion des barrages à Castor sur la Seymaz



FLAVESCENCE DORÉE À DARDAGNY - ORGANISATION DU PÉRIMÈTRE DE LUTTE

La flavescence dorée est la maladie de la vigne la plus grave connue à ce jour en Europe. Son installation au nord des Alpes est avérée dès 2017 dans les cantons de Vaud et Valais. Le service de virologie et phytoplasmiologie d'Agroscope à Changins a confirmé, le 11 octobre 2021, la présence d'un premier cep positif à la flavescence dorée (FD+) dans le vignoble de Dardagny. En suivant les prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur la santé des végétaux (OsaVé), le SAgr a mis en place un périmètre de lutte obligatoire de 68 ha. Les contrôles effectués par le SAgr et Agroscope ont prouvé l'efficacité de l'application de deux insecticides d'origine naturelle (Pyréthrine), homologués en viticulture biologique, pour lutter contre l'insecte vecteur, avec une baisse de 72% des populations. Aucun nouveau cep n'a été observé dans le périmètre de lutte en 2022.

Parallèlement, le SAgr a contrôlé 43 ha de vignes âgées de moins de 6 ans sur le territoire du canton en 2022. En effet, il est probable que l'apparition de la maladie sur le canton soit liée à du matériel végétal utilisé lors de nouvelles plantations. Notons que le géo-référencement des parcelles viticoles via la nouvelle application VV20 et les renseignements obtenus facilitent grandement la planification des contrôles de prévention.



Périmètre de lutte obligatoire (PLO) de Dardagny (en rouge), les pièges de contrôles sont en jaune (10 dans le PLO, 10 en dehors)



Résultats des piégeages HPL (hors PLO) et PL (dans le PLO) avec une réduction de 72% de l'insecte vecteur (Scaphoideus Titanus)

GE41_Dardagny (FD_GE_20210924_3)

Plantation 2021
Cq FD (échantillon original; feuilles): 19,2 (Vitis control: 13,7)
Cq FD (back-up; feuilles): 19,9 (Vitis control: 15,9)

07.10.2021: visite sur le terrain. Il n'y a plus de feuilles à prélever, seul le barbeau!! on le prend en entier



Cq FD (copeaux barbe): 26,1 (Vitis control: 14,8) Cq FD (racines barbe): 36 (Vitis control: 16,9; dilution 1:10)

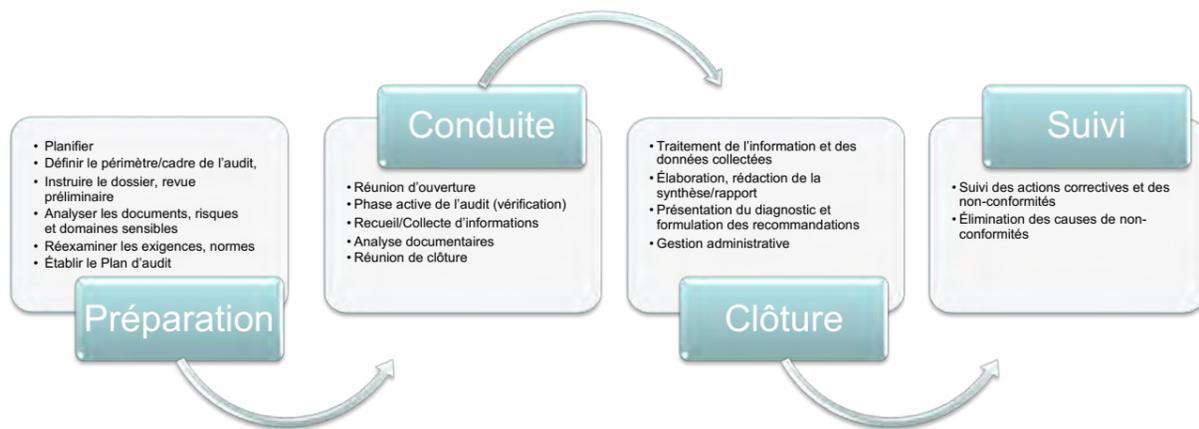
Cep atteint de Flavescence dorée analysé par le laboratoire de virologie d'Agroscope



NOUVELLE BASE DE COLLABORATION AVEC L'OIC

Suivant les recommandations formulées par le service d'audit interne (SAI), le contrat de mandat avec l'Organisme Intercantonal de Certification (OIC) visant à certifier et à vérifier le respect des exigences définies dans la réglementation de la Marque «GRTA» a été entièrement révisé. L'objectif de cette refonte a été de mieux encadrer les prestations fournies, notamment en termes de livrables.

La prestation comprend le contrôle de régularité et de conformité, ainsi que le contrôle d'efficacité, pouvant déboucher sur des propositions d'amélioration. Il s'agit là de collecter l'information, de questionner et d'écouter l'utilisateur de la marque, afin d'analyser et d'apprécier l'entité auditée au regard des bases légales. Un diagnostic global et des éventuelles recommandations sont livrées à la Commission technique en fin d'exercice. Suite à cette révision, les coûts relatifs aux prestations ont pu être légèrement revus à la baisse.



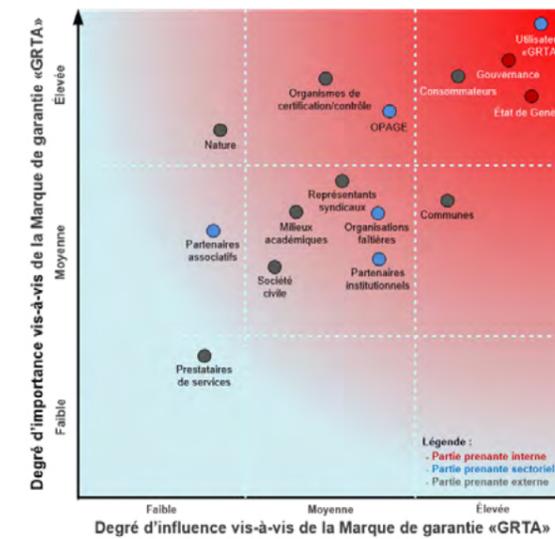
Déroulement de l'audit de certification



MARQUE GRTA : PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les fondements de l'agriculture durable visent à développer une vision systémique et à replacer la production agricole au cœur des principaux enjeux de notre société. Partant des trois piliers du développement durable (social, économique, écologique), des

travaux ont été initiés pour proposer à la Marque de garantie «GRTA» des améliorations et des consolidations en cohérence avec les enjeux de durabilité, d'ores et déjà actés dans diverses politiques publiques. Ainsi, en tenant compte des intérêts légitimes des principales parties prenantes et en cartographiant l'ensemble des enjeux pertinents (gouvernance, économie, social, environnement), 21 axes stratégiques ont pu être identifiés. Pour chaque axe, une série de mesures concrètes est proposée. Les organes de gouvernance examineront la pertinence de ces propositions.



Parties prenantes

MATRICE DE MATÉRIALITÉ

